



Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

91 Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

Tel : 02.35.82.87.23 - fax : 02.35.50.65.66 - email : secretariat@seacne.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

1- DEPENSES ET RECETTES (ANC)

❖ SECTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

✓ Dépenses de fonctionnement du service assainissement non collectif

Les **dépenses** de fonctionnement du service assainissement non collectif réalisées sont réparties comme suit :

DEPENSES - FONCTIONNEMENT	prop. 2025	Dép 2025
011 - Charges à caractère général (Prestation de service entretien - Versement au budget eau de frais communs et de frais de personnel -frais locaux, véhicule, matériel informatique,)	244 833 €	133 529 €
65 - Autres charges de gestion courante (créances admises en non valeur, solde cpte de TVA)	10 020 €	2 €
67 - Charges exceptionnelles (Titres annulés sur exerc. antérieur	10 000 €	0 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations (provisions pour créances contentieuses)	5 000 €	574 €
<i>042 - Opérations d'ordre entre sections (Amortissement immobilisations)</i>	<i>17 000 €</i>	<i>6 025 €</i>
020 Dépenses imprévues	15 000 €	0 €
Total des Dépenses	301 853 €	140 129 €

Le contrat de délégation de service public d'assainissement non collectif a pris fin le 30 septembre 2018, pour être remplacé par des marchés de prestations de services de contrôle et d'entretien des installations. Depuis le 1^{er} octobre 2022 les contrôles sont gérés en interne et non plus dans le cadre d'une prestation de services.

Les **dépenses** réelles de fonctionnement du budget assainissement non collectif regroupent principalement sur le chapitre 011 « charges à caractère générales » :

- Le versement d'une partie des frais de structure au budget eau potable (10% des frais)
- Le dépenses de prestations de service d'entretien.

- Les dépenses relatives au service Assainissement Non Collectif créé au 1er septembre 2022 pour la réalisation des contrôles : frais de carburant, matériel technique..., ainsi que les frais du personnel remboursé au budget eau potable.

✓ **Recettes de fonctionnement du service assainissement non collectif**

Les **recettes** de fonctionnement du service assainissement non collectif réalisées sont réparties comme suit :

RECETTES - FONCTIONNEMENT		prop. 2025	Rec 2025
70 - Vente, prestations. de Services (Surtaxes : redevance Contrôle et Entretien "consommation" / prestation Entretien, Contrôles vente)		97 000 €	114 925 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	204 853 €	0 €
Total des Recettes		301 853 €	114 927 €

Les **recettes** de fonctionnement du service Assainissement Non Collectif concernent :

- Les surtaxes relatives à l'entretien pour les installations faisant l'objet de l'ancienne convention d'entretien. Il s'agit d'un paiement des usagers facturé sur la facture d'eau.
- Les surtaxes relatives aux contrôles.
- Les contrôles vente
- Les recettes des prestations de service entretien par les signataires de la nouvelle convention d'entretien des installations.

❖ **DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

✓ **Programme d'investissement du service assainissement non collectif**

Les dépenses d'investissement du service assainissement non collectif se répartissent comme suit :

Opérations d'équipement		Total BP 2025	Dép 2025	Ràr 2025
101	travaux inopinés - construction sur sol d'autrui	148 080.50 €	0 €	0 €
102	matériel informatique transport	80 000 €	981 €	1 700 €
Total 21 20 - Immobilisations corporelles - concessions		228 081 €	981 €	1 700 €
Dép- Opérations pour compte de tiers		Total BP 2025	Dép 2025	Ràr 2025
4581118	18e	9 036.74 €	0 €	0 €
4582118	18e regul	0 €	0 €	0 €
4581119	19e	250.18 €	0 €	0 €
4582121	21e regul	5 000 €	0 €	0 €
4581122	22e	367 200 €	215 089 €	0 €
4582122	22e regul	5 000 €	0 €	0 €
4581123	23e	350 000 €	137 889 €	131 340 €
4582123	23e regul	5 000 €	0 €	0 €
4581124	24e	221 920 €	22 220 €	4 400 €
4582124	24e regul	5 000 €	0 €	0 €
4581125	25e	70 000 €		8 750 €
4582125	25e regul	5 000.58 €		
Total 45 -opé. pr cpte de tiers Comptabilité distincte rattachée		1 043 407.50 €	375 198 €	144 490 €
020	Dépenses imprévues	30 000 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES		1 301 488.00 €	376 179.28 €	146 190 €

Ces opérations concernent principalement les travaux des 22e et 23e tranches.

❖ RECETTES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les recettes d'investissement réalisées se répartissent comme suit :

Rec Opérations pour compte de tiers		Total BP 2025	Rec 2025	Ràr 2025
4582120	20è	127 €	0 €	0 €
4582121	21è	18 236 €	18 236 €	0 €
4581121	21è régul	5 000 €	0 €	0 €
4582122	22è	404 994 €	171 310 €	49 800 €
4581122	22è régul	5 000 €	0 €	0 €
4582123	23è	350 175 €	72 473 €	90 300 €
4581123	23è régul	5 000 €	0 €	0 €
4582124	24è	218 080 €	4 130 €	0 €
4581124	24è régul	5 000 €	0 €	0 €
4582125	25è	70 000 €	0 €	0 €
4581125	25è régul	5 001 €	0 €	0 €
Total 45 -opé. pr cpte de tiers		1 086 612.32 €	266 148.92 €	140 100 €
28	Amortissement des immobilisations	17 000 €	6 024.79 €	0.00 €
Total 040 - Opérations d'ordre budgétaire (entre sections)		17 000 €	6 025 €	0 €
021	Virement de la sect° fonct.	0.0 €	0 €	0 €
001	Excédent antérieur reporté	197 876 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES		1 301 488.00 €	272 173.71 €	140 100.00 €

Elles concernent principalement les subventions allouées ou les participations pour la 22è et 23è tranches.

Le 02/03/2026

Le Président

Martial FROMENTIN